PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Le 16 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le seizième (16e) jour du mois de décembre deux mille dix-neuf (2019) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Six (6) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19h34, la mairesse, Madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal.

Il est important de préciser qu'aucun avis de convocation n'a été envoyé aux membres du Conseil municipal mentionnés ci-haut préalablement à la tenue de la présente séance extraordinaire; ceux-ci ayant renoncés expressément aux formalités prescrites à l'article 156 du *Code municipal* pour la convocation d'une telle séance. Le directeur général confirme avoir reçu la signature de l'ensemble des membres du Conseil municipal à cet effet.

2019-12-761.2 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel qu'apparaissant ci-dessous :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation des élu(e)s (point retiré de l'ordre du jour suite à la renonciation des élu(e)s à cet effet);
3. Lecture de l'avis public de convocation;
4. Dépôt et présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que du plan triennal des immobilisations;
5. Période de questions;
6. Adoption du budget;
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxations et de tarifications;
8. Adoption du plan triennal des immobilisations;
9. Levée de l'assemblée.

2019-12-762.3 ***3. LECTURE DE L'AVIS PUBLIC DE CONVOCATION***

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède à la lecture de l'avis public de convocation dûment publié le 6 décembre 2019.

Suite à la lecture de l'avis public de convocation;

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le contenu de l'avis de convocation soit adopté tel que présenté et lu, mais que le point numéro « *2. Lecture et adoption de l'avis de convocation des élu(e)s* » est retiré de l'ordre du jour suite à la renonciation des élu(e)s à cet effet.

4. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020 AINSI QUE DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Prévision budgétaires pour l'année 2020 :

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente et dépose les prévisions budgétaires pour l'année 2020, à savoir :

RÉSUMÉ DU BUDGET 2020

REVENUS	
Descriptions	**Prochain budget**
Taxes, compensations et tarifications	-1 999 767.00
Compensation / tenant lieu de taxes	-75 590.00
Tarifications et revenus divers	-186 417.00
Subventions et compensations	-498 731.00
Total des revenus	**-2 760 505.00**

DÉPENSES par département	
Administration	459 091.00
Sécurité publique	335 844.00
Voirie	467 005.00
Aqueduc	48 065.00
Eaux usées	85 270.00
Matières résiduelles	269 286.00
Urbanisme	75 267.00
Loisirs	334 477.00
Finances	637 300.00
Immobilisations	48 900.00
Total des dépenses par département	**2 760 505.00**

Plan triennal des immobilisations :

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente et dépose le plan triennal des immobilisations, à savoir :

Projet 20-01 *: Enseignes pour le Parc de l'Héritière*

Coût estimé : 5 000,00 $

Années de réalisation : 2020.

Source probable de financement : recettes de taxes.

Projet 20-02 : *Réfection de la galerie de l'Édifice municipal, agrandissement d'un bureau à l'intérieur de l'Édifice municipal et achat d'une oriflamme aux couleurs de la Municipalité*

Coût estimé : 12 000,00 $

Année de réalisation : 2020.

Sources probables de financement : recettes de taxes.

Projet 20-03 *: Centre de Loisirs Place St-Georges – Aménagement d'un terrain de soccer, achat et installation d'une télévision et d'une table de billard dans la salle des loisirs Campor*

Coût estimé : 8 500,00 $

Année de réalisation : 2020.

Sources probables de financement : recettes de taxes.

Projet 20-04 *: Travaux publics – Achat et installation d'un lampadaire sur la rue des Épinettes, remplacement du ponceau au Petit Rang 2 et achat d'un gratte de déneigement s'installant sur le tracteur de la Municipalité*

Coût estimé : 23 400,00 $

Années de réalisation : 2020.

Sources probables de financement : subvention du ministère des Transports du Québec pour le ponceau du Petit Rang 2 et recettes de taxes.

Projet 20-05 *: Achat et/ou construction d'un terrain et d'un immeuble pour le secteur des travaux publics*

Coût estimé : 250 000,00 $

Année de réalisation : 2020 et/ou 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou recettes de taxes.

Projet 20-06 *: Travaux publics – 3e phase des trottoirs sur la rue du Patrimoine (de la rue de l'Église jusqu'à la rue Beaulieu)*
Coût estimé : 50 000,00 $

Année de réalisation : 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou recettes de taxes.

Projet 20-07 *: Travaux publics – Développement du Parc industriel (prolongation des services publics : aqueduc, égouts, électricité, etc.)*

Coût estimé : 500 000,00 $

Année de réalisation : 2020 et/ou 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou subventions gouvernementales et/ou TECQ 2020-2023 et/ou recettes de taxes.

Projet 20-08 *: Pavage et rétrécissement de la rue Beaulieu*

Coût estimé : 200 000,00 $

Année de réalisation : 2021 et/ou 2022.

Source probable de financement : emprunt à long terme et/ou subventions gouvernementales et/ou TECQ 2020-2023 et/ou recettes de taxes.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Conseil municipal accorde une période de questions aux citoyens présents à l'assemblée afin de répondre aux diverses questions des citoyens concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations.

2019-12-763.6 ***6.*** **ADOPTION DU BUDGET**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 954 du *Code municipal*, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2020 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figure;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Cacouna a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

CONSIDÉRANT le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2020 effectué au point numéro 4 du présent procès-verbal;

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les prévisions budgétaires soumises au point numéro 4 des présentes soient approuvées;

QUE le Conseil municipal est autorisé à faire les dépenses, tel que présentées au point numéro 4 des présentes, pour l'année financière municipale 2020 et à approprier les sommes nécessaires;

QUE le Conseil municipal est autorisé à percevoir les revenus, tel que présentés au point numéro 4 des présentes, devant lui permettre d'assumer l'ensemble des dépenses prévues.

7. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATIONS ET DE TARIFICATIONS

Francine Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le taux de taxations et de tarifications pour l'année 2020.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2019-12-764.8 ***8. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS***

CONSIDÉRANT le dépôt du plan triennal des immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 effectué au point numéro 4 du présent procès-verbal;

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna entérine le programme de dépenses en immobilisations, tel qu'apparaissant au point numéro 4 du présent procès-verbal, pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022.

2019-12-765.9 ***9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20h20 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris Mairesse	Félix Bérubé Directeur général et secrétaire-trésorier

****